

DÉFINITION

La violence conjugale c'est un ensemble d'attitudes, de propos, de comportements intentionnels visant à « dominer l'autre personne et à affirmer son pouvoir sur elle. Elle peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, (présente ou passée), à tous les âges de la vie.» (Gouvernement du Québec, 1995, p.23).

Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, une prise de contrôle, un moyen choisi pour dominer l'autre.

FORMES DE VIOLENCE

Physique

- Bousculer la victime
- La frapper
- Lui cracher au visage
- L'enfermer ou l'empêcher de sortir
- La tuer

Verbale

- Crier des insultes
- Utiliser un langage grossier, humiliant
- Faire du chantage, manipuler

Psychologique

- Ne pas prendre en compte les choix de la victime
- La rabaisser
- L'insulter
- L'isoler
- La menacer

Économique

- Contrôler des dépenses de la victime
- L'empêcher de travailler
- Contracter des dettes en son nom

Sexuelle

- Forcer la victime à avoir des relations sexuelles
- Imposer des actes sexuels qu'elle juge dégradants, dangereux ou blessants
- Violer la victime

Spirituelle

- Ridiculiser les croyances de la victime
- Contrôler ses pratiques religieuses et spirituelles
- La forcer à s'adonner à des pratiques autres que les siennes

RESSOURCES ET RÉFÉRENCES

Concertation-Femme
(514) 336-3733

S.O.S. Violence conjugale
(514) 873-9010
1 800 363 9010

Police 911



VIOLENCE CONJUGALE

COMMENT AIDER

UNE AMIE

VICTIME DE VIOLENCE

CONJUGALE

RAISONS POUR LESQUELLES LES FEMMES RESTENT

Bien souvent, les femmes restent avec un partenaire violent parce qu'elles :

- Ignorent être victime de violence conjugale
- Considèrent certains actes de violence comme étant naturels/justifiés
- Ne considèrent pas la violence comme une raison suffisante pour mettre fin à une relation
- Manquent de confiance en leurs capacités
- Manquent de ressources parce que tous les biens sont au nom du mari
- Ont peur d'être tuées ou que leurs enfants soient tués ou enlevés
- Craignent de ne pas avoir la garde des enfants
- Ont peur qu'il se suicide
- Ont peur de la justice
- Craignent de ne pas être crues

AIDER UNE AMIE VICTIME

- Croyez la personne
- Écoutez-la et laissez-la exprimer ses sentiments
- Donnez-lui un message clair :
« **La violence n'est jamais acceptable, ni justifiable, ni tolérable** »
- Dites-lui qu'il y a des gens qui sont prêts à l'aider en cas de besoin
- Donnez-lui une liste des ressources communautaires
- Ne lui dites pas ce qu'elle doit faire : quitter son conjoint ou ne pas le faire
- Discutez avec elle des mesures à prendre pour assurer sa sécurité et celle de ses enfants
- Respecter le caractère confidentiel de ses propos

MESURES À PRENDRE

Quelques astuces que vous pouvez proposer à votre amie, et même appliquer à vous-même.

PLACER EN SECURITE LES DOCUMENTS IMPORTANTS HORS DE LA MAISON

- Certificat de naissance (femme et enfants)
- Contrat de mariage
- Passeports et documents d'immigration
- Police d'assurance-vie
- Objets de valeur et reçus
- Bulletins scolaires et diplômes

LA FEMME DEVRAIT GARDER DANS SON SAC A MAIN EN TOUT TEMPS

- Ses cartes de crédit et de l'argent comptant
- Son permis de conduire
- Les livrets de santé et de vaccination
- Carte d'assurance sociale
- Cartes d'assurance maladie et d'hôpital (femme et enfants)
- Livrets de banque
- Clés de maison
- Cartes de membre à son nom
- Clés des coffrets de sûreté, s'il y a lieu
- Numéro de téléphone du refuge le plus proche, placé dans son portefeuille

AUTRES MESURES QU'IL EST SAGE DE PRENDRE

- Établir une liste des numéros de téléphone importants et la garder dans un endroit pour la trouver facilement et l'emporter en cas de besoin
- Avertir les voisins au cas où vous seriez obligée de leur envoyer vos enfants
- Demander à une voisine d'appeler la police lorsqu'elle entend le commencement d'une scène violente